



*Signataire : Louise Trottet*

*Date de dépôt : 19 juin 2025*

## **Question écrite**

### **Quelle est la vision pour le vélo à Genève-Sud ?**

La zone « Genève-Sud », qui comprend notamment Veyrier et Troinex, mais aussi Bardonnex, Plan-les-Ouates et Perly Certoux, est caractérisée par une densification significative, notamment au niveau de la zone villas. Cette région fortement résidentielle est également le lieu de forts flux de véhicules à la fois transfrontaliers et locaux en direction du ou depuis le centre-ville, ainsi que les « points chauds » économiques et de mobilité que sont Lancy et Carouge. Ces flux s'opèrent sur des axes fortement congestionnés matin et soir, et pour la plupart dénués d'axes cyclables, dans des communes suburbaines très résidentielles et denses en familles, donc un terreau idéal pour le développement de la pratique cycliste au sens large. De manière concomitante, le nombre de personnes habitant dans cette région se déplaçant à vélo ou souhaitant le faire est en augmentation. Enfin, la loi sur les voies cyclables (LVC) entrée en vigueur en janvier 2023 impose aux cantons de planifier des réseaux cohérents, continus, denses et interconnectés de voies cyclables sur ou proches des axes routiers, avec des standards précis.

Mais, comme mentionné plus haut, les axes cyclables, qui constitueraient une manière simple de réduire l'important trafic individuel motorisé, les nuisances et ralentissements y relatifs, manquent cruellement sur nombre d'axes routiers importants de cette région, par exemple le chemin de Pinchat permettant d'atteindre le rond-point de Carouge, la route de Veyrier descendant sur le bureau des autos, ou encore la route d'Annecy rendue célèbre grâce à la pétition des élèves du collège de Staël, qui demandait – enfin – un axe cyclable sécurisé pour pouvoir aller en cours. On peut rappeler ici la réponse du Conseil d'Etat à ladite pétition, qui proposait une éventuelle amélioration pour la fin de la décennie, voire plutôt d'ici à 2036... Plus inquiétant, le plan

d'action des mobilités actives (PAMA) 2024-2028<sup>1</sup>, dont la vision globale reste à saluer, ne mentionne que la passerelle du Bout-du-Monde dans les axes de Genève-Sud où des changements en faveur du vélo sont imaginés d'ici à 2028.

Une présentation accessible en ligne réalisée par l'office cantonal des transports (OCT) aux communes<sup>2</sup> en date du 24 septembre 2024 mentionne bien des axes cyclables nouveaux dans le cadre du concept de mobilité Genève-Sud, mais sans les détailler géographiquement ni mentionner d'horizon temporel.

Le bus à haut niveau de services (BHNS) qui desservira Veyrier améliorera probablement un peu la congestion routière, mais il ne saurait répondre tout seul à la question de plus en plus urgente du transfert modal dans cette région à l'étalement urbain important, et encore moins au besoin criant d'axes cyclables en direction du centre-ville. La sécurité et l'attractivité pour les cyclistes sont très médiocres sur les axes sus-cités. Les problématiques de bruit et de pollution liés au trafic de transit sont également très importantes, aussi quand on pense à la route du Pas-de-l'Echelle.

Ma question au Conseil d'Etat est donc la suivante :

**Quelle est la vision pour le vélo à Genève-Sud et en particulier pour les axes cyclables mentionnés plus haut, à quelle échéance et avec quel type de gabarits ?**

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat de sa réponse.

---

<sup>1</sup> <https://www.ge.ch/document/37738/telecharger>

<sup>2</sup> <https://www.ge.ch/document/mobilite-geneve-sud-concept-multimodal-mesures-essai>